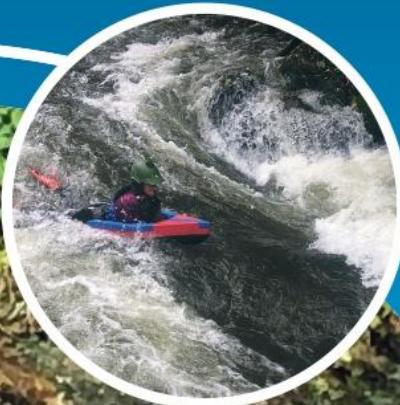


FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

19 & 20 novembre
2022



SÉLECTIF NATIONAL 2023 SLALOM NAGE EN EAU VIVE

Saint Pierre de Bœuf

Avec le soutien du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes FFESSM et du comité départemental de la Loire (42) FFESSM

eauvive.ffessm.fr [hydrospeedfrance](#) #nage_en_eau_vivefr

COMITE D'ORGANISATION

Responsable de l'organisation :
Juge de départ :
Juge d'arrivée/chronométreur :
Secrétaires d'arrivée
Responsable/ Contrôleur matériel :
Délégué(e) fédéral(e) :
Escortes

Françoise GRAND
Joël Bourbon/VP
Bernadette GAUDY / Patrick PRUNIER
VP/VP
Patrick PRUNIER
Olivier DAVID
Désignées sur place

COMITE DE COURSE

Directeur de course :
Chargé de mission compétition :
Responsable sécurité :
Responsable chronométrage :
Responsable des juges
Responsable informatique/classement :

Patrick DUPRAT
Romain MIGEON
Nicolas JAL
Bernadette GAUDY
Joël BOURBON
Lucie Grand

COMITE DE COMPETITION

Président de la CN - NEV :
Organisateur de la compétition :
Directeur de course :
Responsable Jeunes
Représentant des compétiteurs

Patrick DUPRAT
Françoise GRAND
Patrick DUPRAT
Wilfried MERCIER
Élu la veille de la compétition

JURY DE COMPETITION

Président de la CN - NEV :
Directeur de course :
Chargé de mission compétition :
Responsable chronométrage :
Responsable des juges :
Le représentant des compétiteurs :

Patrick DUPRAT
Patrick DUPRAT
Romain MIGEON
Bernadette GAUDY
Joël BOURBON
Élu la veille de la compétition

Les présidents, ou responsables de club, engagent les compétiteurs sélectionnés en tenant compte de leur niveau et de la classe de la rivière (CL III / IV). Ils en assument la responsabilité.

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2023+ assurance loisirs 1 (minimum) ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- **Un certificat médical de « D'absence de contre-indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition » daté de moins de 3 ans au jour de la compétition, délivré par tout médecin, accompagné de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé signé pour l'année 2022/2023.**
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration Française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.

De même, la non présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle antidopage (cas de disqualification)

Disposition particulière COVID 19

En fonction de la situation sanitaire, nous mettrons en place toutes les recommandations demandées par la FFESSM et les Autorités de Santé Publique. N'oublions pas de respecter les gestes barrières.

Equipement

Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra prendre le départ.

Les palmes en fibre sont interdites pour les catégories benjamins et minimes.

Le comité d'organisation pourra :

- Modifier les horaires en fonction du nombre de participants
- Modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

PROTOCOLE DE COMPETITION

Samedi 19 Novembre 2022

- **Reconnaissance:**
 - **de 10h00 à 16h30** : Reconnaissance du parcours par les compétiteurs, navigation libre sous la responsabilité des clubs.
- **Confirmation des inscriptions**
 - **de 12h00 à 14h** : Confirmation des inscriptions
 - **ATTENTION :** Il sera fait application de l'article 9 du règlement compétition : « **Pour les clubs engageant au moins trois concurrents, une personne doit être mise à la disposition de l'organisation.** » Si aucune personne n'est mentionnée sur la fiche d'inscription, elle sera désignée d'office parmi les compétiteurs inscrits.
- **Vérification des EPI (matériel)**
 - **de 12h00 à 14h** : Vérification de la conformité de l'équipement des compétiteurs à la base nautique
- **Réunions / Briefing / Retrait des dossards / Election du représentant des compétiteurs**

Base nautique

 - **17 h 00** :
 - Réunions :
 - du comité d'organisation
 - de l'équipe de sécurité
 - des juges fédéraux
 - **18 h 00** :
 - Briefing des compétiteurs:
 - Retrait des dossards par le chef d'équipe
 - Élection du représentant des nageurs
 - Vin d'honneur

Dimanche 20 novembre 2022

- **08 h 30** : Installation des juges, chronométreurs et équipes de sécurité
- **9 h 00** : départ course adultes (intervalle de 1 mn)
- **12 h 30** : départ course jeunes (Intervalles de 1 mn)
 - o **NOTA :** Le premier départ sera donné à l'issue de la course « adultes » en tenant compte des réclamations éventuelles
- **14h30** : Cérémonie de remise des résultats à la base nautique
- **ATTENTION : Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par le comité d'organisation en fonction du nombre de compétiteurs et des conditions hydrologiques**

CONTACTS

Responsable de l'organisation : Françoise GRAND
Tel : 06-45-91-85-83
Mail : m.francoise.grand@wanadoo.fr

Directeur de course : Patrick DUPRAT
Tel 06-43-36-75-40
Mail : patrick.d33@orange.fr

HEBERGEMENTS

- Gite voir F Grand
- Camping de la lône 04 69 32 46 64
- Office du tourisme **04 74 57 79 65**

DROIT A L'IMAGE

Au cours de cette manifestation, des photos et des vidéos seront prises. Ces images seront réalisées par la commission régionale audiovisuelle du comité AURA, ainsi que par Lauriane AUDOUY (Co-responsable communication CN NEV).

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces clichés, merci de bien vouloir nous en informer par l'intermédiaire de la fiche d'inscription.
En cas de refus de votre part, votre visage sera flouté.

INSCRIPTION COMPETITION

Désignation

Slalom sélectif CDF 2023

EPREUVE *Date – Lieu*

20 Novembre 2022 St Pierre de Boeuf

Catégories

Cadets / Juniors / Séniors /Masters 1-2-3-4-5-6-7

COORDONNEES CLUB

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV

tél. _____

CHEF D'EQUIPE* :

Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : **Prénom** : **Tél.** :

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
<i>Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRENOM _____ JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non</i>						<input type="checkbox"/>
<i>Autre(s) personne(s) :</i>						<input type="checkbox"/>

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité course informe que toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **10€ x** = **€**

à l'ordre de : **FFESSM** avant le : **15/11/22**

Fiche à renvoyer à : **Françoise GRAND** e-mail : m.françoise.grand@wanadoo.fr Tél. : **06.45.91.85.83**

Adresse : **80, Impasse de La Marauque 38780 EYZIN PINET**

INSCRIPTION COMPETITION

Désignation

Slalom sélectif CDF 2023

EPRÉUVE

Date – Lieu

20 Novembre 2022 St Pierre de Boeuf

Catégories

Poussins/Benjamin /minimes

COORDONNEES CLUB

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV

tél.

CHEF D'EQUIPE* :

Candidat représentant des compétiteurs**

Nom :

Prénom :

Tél. :

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance	catégorie	n° licence	niveau	
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
<i>Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRENOM _____ JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non</i>						<input type="checkbox"/>
<i>Autre(s) personne(s) :</i>						<input type="checkbox"/>

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité course informe que toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **8€ x** = **€**

à l'ordre de : **FFESSM** avant le : **15/11/22**

Fiche à renvoyer à : **Françoise GRAND** e-mail : m.françoise.grand@wanadoo.fr Tél. : **06.45.91.85.83**

Adresse : **80, Impasse de La Marauque 38780 EYZIN PINET**

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type :

- Descente NEV III-IV **Slalom** Raid Nage Orientation Nage Acrobatique
 Rassemblement Stage Examen Formation Réunion

Genre de manifestation : **Slalom sélectif pour le CDF 2023**

Lieu : **St Pierre de Bœuf** Date : **20 Novembre 2022**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____

Domicilié au _____

Agissant en qualité de : Père Mère Responsable légal ou tuteur

Autorise : mon fils _____

ma fille _____

l'enfant _____

Né(e) le _____ à _____

À participer à la manifestation citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : _____ au _____

Fait à _____ le _____

SIGNATURE :

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELEVEMENT NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné(e) _____ représentant(e)
légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom et Prénom : _____

Né(e) le : _____

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur : _____

Attestation établie le _____ A _____

Signature du représentant légal :

(*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Lors du contrôle anti-dopage une pièce d'identité vous sera demandée. Si le compétiteur n'est pas en mesure de fournir cette dernière, cela sera considéré comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.